



Lettre d'information municipale N°3

Août 2023

Mes chers administrés,

L'été est là, chaque jour, notre village se révèle davantage aux visiteurs et nous donne la possibilité de profiter des nombreuses animations festives, redécouvrir les atouts de notre belle Montagne Bourbonnaise et le plaisir d'y vivre ensemble.

J'en profite pour dire merci à l'ensemble des bénévoles des nombreuses associations de nous proposer des événements et animations et de s'investir pour les habitants du Mayet de Montagne.

Je salue également le travail de toutes nos équipes qui resteront sur le pont cet été ! Je souhaite que chaque agent municipal, quel que soit son grade ou sa fonction, animé par le sens profond du « service public », pour le « bien vivre » des Mayetois, soit convaincu de l'importance qu'il représente pour notre village !

Mais trop de fois encore, je déplore les incivilités concernant la salubrité publique, le stationnement anarchique, le non-respect des consignes de tri des déchets ménagers, les dégradations multiples et diverses comme par exemple sur un City Stade tout neuf...

Bien que notre société soit de plus en plus individualiste, des règles qui s'imposent à tous sont absolument nécessaires pour que nous puissions vivre en harmonie.

Beaucoup trop de comportements sont aujourd'hui inacceptables. La liberté a ses limites : en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre ! Certes nous avons des droits mais nous avons surtout des devoirs. Il revient donc à chacun d'être respectueux des règles de la vie communale. Plus nous serons nombreux à nous montrer responsable, moins il y aura d'abus et plus agréable sera la vie de tous.

Côté travaux, le chantier de rénovation de la Mairie débutera mi-août, ceux de la Rue de Vichy se termineront cet automne et nos projets avancent bon train malgré une conjoncture difficile pour les entreprises qui ont du mal à recruter et, par conséquent, à honorer les délais auxquels elles se sont engagées.

A mi-mandat, et dans un contexte économiquement difficile et socialement délicat, avec mon équipe nous tenons notre cap : améliorer notre village et développer le plaisir d'y vivre ensemble restent notre priorité.

Et c'est ensemble que nous relèverons le défi !

Je vous souhaite un bel été....

Jean-Pierre RAYMOND, Le Maire

Rentrée scolaire 2023-2024:

Notre école accueillera 108 élèves, effectif stable par rapport aux deux années précédentes.

ACCUEIL PERISCOLAIRE:

Les horaires de fonctionnement **CHANGENT:**

lundi/mardi/jeudi/vendredi
7h00 à 8h20 et 16h30 à 19h00

Le tarif de la garderie périscolaire est le suivant : 2,00€ la journée (matin et/ou soir)

RESTAURATION SCOLAIRE

Les tarifs sont les suivants : 3,90€/repas réservé et 5,00€/repas non réservé.

Pour de plus amples informations les parents peuvent se référer au règlement intérieur de l'accueil périscolaire disponible sur le site de la mairie.

STOP aux Incivilités:

Tous les jours, nos équipes sont témoins d'incivilités en tous genres. Déjections canines, nuisances sonores, stationnements gênants, mégots et déchets sur la voie publique, divagation d'animaux sont autant de comportements qui coûtent cher à la collectivité et ses contribuables. Il est regrettable que le service technique soit mobilisé pour réparer ce qui est détruit et non pour participer à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie dans notre commune.

Les sanitaires publics sont très souvent DÉGRADÉS voire BOUCHÉS. La solution serait de faire payer l'accès mais on ne peut pas pénaliser les gens à cause de quelques fauteurs. Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité appelle au civisme et des contraventions prévues par le code pénal seront envoyées.

Aide à l'habitat:

Ne vous découragez plus devant vos envies de rénovation et la crainte des méandres administratifs, architecturaux, techniques et financiers! Venez chercher l'aide d'un conseiller de la Maison de l'Habitat.

Des aides et des prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement.

Maison de l'habitat, Vichy Communauté: 04 63 01 10 65

Des permanences de réception du public sont mises en place le 1er lundi de chaque mois à la Maison France Service, de 9h30 à 12h, sans rdv.

Plan canicule:

Dans le cadre du Plan Canicule, mis en place par la Direction Départementale des Affaires Sociales, nous vous informons, de l'ouverture en Mairie d'un registre nominatif de recensement des personnes fragilisées. Les personnes, de plus de 65 ans, résidants à leur domicile, qui désirent s'informer et/ou s'inscrire peuvent prendre contact avec la Mairie. Un interlocuteur privilégié sera à votre disposition pour tout problème rencontré pendant l'été.



Biodiversité et gestion durable:

Des conseillers et des agents municipaux ont assisté à une réunion technique sur la gestion plus durable des espaces verts de la commune. La société FREDON a assuré un audit afin d'évaluer et ainsi sensibiliser les agents sur l'arrêt des produits phytosanitaires, la réduction des déchets, la gestion de l'eau et favoriser la biodiversité. La commune vise la labellisation CHARTE + NATURE comprenant 5 thématiques: Réduire les déchets verts, mieux gérer l'eau, favoriser la biodiversité, respecter le « zéro phyto » et la communication.

<https://fredon.fr/charte-plus-nature>

Entretien du cimetière:

L'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques a été étendue au cimetière, par arrêté interministériel du 15 janvier 2021. Les équipes municipales ont recours à un désherbage alternatif sans pesticide, moins rapide. Pour se donner les moyens d'arriver à un cimetière « zéro pesticide », la municipalité invite la population à participer à une demi-journée de citoyenneté pour le nettoyage du cimetière de la commune,

Cette matinée sera organisée le **samedi 26 août 2023**. Rendez-vous à partir de 9h sur les lieux.

Merci de vous munir des outils adéquats (râteaux, pelle, binettes, gants)

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la session de nettoyage.

Services techniques :

La commune a recruté Mathis MERCIER en Contrat PARCOURS Emploi Compétence en 2022, avec pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail, le développement de compétences et l'accompagnement à la formation.

Mathis vient d'intégrer l'équipe en tant que stagiaire à temps complet.

A l'heure où la précarité s'installe, la création d'un poste supplémentaire à temps plein a permis de renforcer la qualité et la stabilité de l'équipe. Nous accueillons, depuis début mars, Vianney KLEIVER.

La polyvalence des agents est une force, elle permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

TRAVAUX

Parking BETH:

Au printemps 2023, Mise en place d'enrobé et marquage au sol des emplacements

Revitalisation des centres-bourgs et centre-ville:

Dans le contexte de revitalisation du centre-bourg et centre-ville, la Mairie engage deux projets d'ici la fin de l'année

1) **Des travaux de mise en accessibilité de l'étage de la salle de la Grenette.**

Fermeture de la salle début octobre à fin décembre 2023.

Les usagers de la salle ont déjà été approchés pour trouver ensemble des solutions alternatives à la poursuite de leurs activités.

Mise en place d'enrobé dans les allées du cimetière

2) **Réfection de la toiture Maison Poyet /Mairie**

Les travaux débuteront fin août pour une durée de 4 mois. Une partie de la chaussée sera fermée suite à l'installation d'un échafaudage.

Travaux de fin d'année:

Mise en place d'enrobé dans les allées du cimetière neuf, et travaux de voirie Route de Vichy

AGENDA 2023

19 Août
IRONMAN

20 Août
IRONMAN
Foire aux paniers organisée
par les AMB

5 Novembre
Repas de aînés,
organisé par le CCAS au
complexe F. Fayet

Décembre
Concours des Illuminations
de Noël